

## Chapitre I. TDAHMDPH

Imaginez : après quelques mois au cours préparatoire, votre enfant ne s'est toujours pas mis à la lecture. Il avait pourtant commencé à déchiffrer quelques associations de lettres. Il avait bien réussi le plus gros des *évaluations* de fin de grande section de maternelle. Tout semblait aller pour le mieux, et soudain tout s'arrête. Son institutrice vous convoque, bienveillante mais inquiète. À l'issue d'une réunion que vous trouvez un peu dramatisée, chacun se promet d'être attentif aux moindres mouvements du cancre en herbe. Mais les semaines passent, et votre petit reste bloqué, planant de plus en plus haut au-dessus de ses cahiers. Il n'est vraiment attentif qu'à ce qui se passe sous les fenêtres de la classe, il est de plus en plus en retard sur ses camarades, et ça commence à l'énerver sérieusement : il cherche la bagarre à tout bout de champ. Il s'agite toujours plus, d'abord en classe, et maintenant à la maison. Et vous êtes de plus en plus inquiet. À la maison vous ne parlez plus que de cela, la tension monte dans le « couple familial ». Vous vous renseignez sur les différentes méthodes d'apprentissage de la

## *On agite un enfant*

lecture, et vous en discutez avec l'institutrice, qui vous rassure : elle applique bien ce qu'il y a de plus moderne pour ouvrir votre rejeton au monde de l'écrit. Et un matin elle suggère que la psychologue scolaire fasse passer quelques tests à votre fils, « pour voir où ça bloque ».

Les résultats des tests vous sont expliqués lors d'une nouvelle « réunion pédagogique » : on vous parle de dyslexie et on vous conseille gentiment, mais gravement, de prendre rendez-vous chez une orthophoniste, ou d'aller consulter au CMPP, le Centre médico-psychopédagogique. Après avoir trouvé sur internet plusieurs définitions de la dyslexie, qui vous semblent aussi larges que contradictoires, vous prenez rendez-vous au CMPP qui vous a été conseillé par votre généraliste. Et trois semaines plus tard vous êtes reçus avec votre enfant par quelqu'un que la secrétaire vous présente comme psychologue. Vous lui racontez toute l'affaire, il demande au petit en quelle classe il est cette année et s'il a des soucis ou des cauchemars, s'il a « quelque chose qui lui complique la vie ». Le petit en question donne des réponses laconiques, mais ça ne semble pas décourager le psychologue, qui insiste un peu avant de se tourner vers vous. Il ne prend pas de notes, et se met à vous poser des questions qui vous paraissent d'abord sans rapport avec un problème d'apprentissage de la lecture, mais qui vous amènent à parler de la situation de votre couple aujourd'hui comme au moment de la

naissance du jeune patient, ou de ses rapports avec ses frères et sœurs et avec ses grands-parents. Le psychologue veut aussi savoir ce qui a présidé au choix du prénom de votre fils. Et vous constatez que ce dernier est particulièrement attentif lorsque vous répondez tant bien que mal à cette question, alors que jusque-là il semblait ne s'intéresser qu'au plus mal en point des jouets du bureau, avec lequel il était parti se cacher derrière le rideau. Le petit sort de sa cachette et vous demande des précisions sur l'orthographe de son prénom, avec lequel il fait un jeu de mot incongru qui vous met un peu mal à l'aise, et quand vous essayez de changer de sujet il explique que lui, ce qui lui complique la vie, c'est de faire pipi au lit et à l'école. Puis il vous demande où vous avez trouvé son deuxième prénom. Question qui vous amène à faire un long détour et à vous prendre les pieds dans le tapis d'un épisode douloureux de votre histoire familiale. Vous voulez dire que vous avez alors «à cause de ça» commencé – et arrêté – une psychothérapie il y a quelques années mais, pris d'un très inhabituel *bé-bé-gaiement*, vous dites: «j'ai fait une spi-pichothérapie...» C'est à ce moment-là que votre fils demande à la cantonade s'il peut aller faire «c-m-pi-pi» et que le psychologue met fin à cet entretien décidément surréaliste. Lorsqu'il vous demande en vous raccompagnant si vous pouvez revenir dans une semaine à la même heure, c'est votre fils qui répond par un oui franc et massif. Il en redemande!

## *On agite un enfant*

De retour à la maison, intrigué par le bonhomme, vous tapez sur Google le nom du psychologue et apprenez qu'il écrit des articles comme «Coordonnées de la demande et conditions de l'acte psychanalytique en CMPP» et qu'il signe en apposant à son nom le mot «psychanalyste». Ça vous laisse songeur. Vous vous endormez en vous demandant dans quoi votre chérubin vous a embarqué. Vous dormez d'un sommeil haché et agité : vous rêvez que vous êtes dans l'appartement de votre enfance, à table en compagnie de l'énigmatique psychologue-psychanalyste, de l'institutrice, d'un inconnu, et de votre père qui est mort il y a vingt ans et dont vous ne rêviez plus depuis dix ans. Les plats sont brûlants, les prénoms des convives sont intervertis, vous n'arrivez pas à sortir un son de votre bouche et votre regard reste fixé sur les trop grandes chaussures d'un clown caché derrière le rideau de la salle à manger. Pas vraiment angoissant, mais très agaçant, parce que le clown vous empêche de vous concentrer sur la conversation très sérieuse qui a débuté : il se met à chanter sur un air entêtant : « psychothérapie-pi-pi, psychothérapie-pa-pi... »

Au petit-déjeuner, vous essayez de retrouver les fils de cette conversation onirique quand votre fils vous demande brusquement, les yeux plongés dans son bol et le sourire aux lèvres : « Quand est-ce qu'on retourne voir monsieur-c-m-pépé-pour-parler-de-ton-papa ? ». En vous tournant

vers lui vous renversez votre café.

Une semaine plus tard, même heure même lieu. Mais cette fois le psychologue reçoit votre fils seul, et vous laissez gamberger dans la salle d'attente, où vous parcourez plusieurs fois le même magazine sans parvenir à vous concentrer et à lire une ligne malgré vos efforts... Et vous ne luttez plus contre l'assoupissement, bercé par l'agréable fond sonore du CMPP, un mélange de paroles et de bruits de portes, d'allers et venues d'enfants et de parents, d'échanges dans le secrétariat, de pleurs, d'énervements et de rires, un bourdonnement plutôt apaisant. Vous vous êtes bel et bien assoupi, dans un bain d'images hypnagogiques et psychédéliquiques qui transforment ce drôle d'endroit en une joyeuse ruche où s'activent de tranquilles ouvriers de la parole. Et vous en sortez avec un troisième rendez-vous en poche et votre fiston qui affiche un air grave.

L'institutrice, d'abord rassurée de savoir que « le problème est pris en charge », trouve après quelques semaines que les effets sont inégaux : s'il a enfin commencé à s'intéresser à la lecture, il reste très agité, les accidents pipi se multiplient, et ça complique la vie de la classe. Une nouvelle « réunion pédagogique » est organisée, cette fois en présence du directeur de l'école. L'heure est grave. On vous décrit votre enfant comme un agitateur, de plus en plus provocant avec ses camarades, et toujours globalement à la traîne

## *On agite un enfant*

dans les apprentissages. Il ne répond pas quand il faut, et il répond quand il ne faut pas. Il est repéré par tous les enseignants et par les parents d'élèves comme *l'enfant agité et violent*. Dès le début de la réunion, le directeur de l'école, tout jeune et un tantinet agité lui-même, est catégorique : « Votre fils est un hyperactif. » Étonné et surpris par cette affirmation péremptoire, vous avez envie de lui retourner le compliment, mais vous vous ravisez à temps. Les différents membres de l'équipe enseignante se parlent maintenant entre eux, pas tous sur la même longueur d'onde semble-t-il, et vous décrochez peu à peu, l'ambiance de l'école vous rappelle vos jeunes années. Vous êtes ramené sur terre par le ton qui monte entre l'institutrice, la psychologue scolaire et le directeur, lequel fait soudain argument d'autorité et clôt les débats en vous conseillant fermement de faire une demande d'AVS, une « Auxiliaire de vie scolaire ». Il vous tend un formulaire, vous découvrirez un texte abscons, avec plus de sigles que de mots : à présent c'est vous qui êtes en difficulté pour lire, pour déchiffrer cette nouvelle langue. Vous apprenez qu'une AVS est une employée de l'Éducation nationale chargée du « soutien individualisé » des enfants qui pour une raison ou pour une autre ne suivent pas le rythme de la classe. *A priori* vous êtes preneur. Mais au moment où sonne la fin de cette réunion pas vraiment pédagogique, on vous précise que pour bénéficier de

cette AVS, vous devez déposer un dossier auprès de la MDPH. Et qu'est-ce que c'est, la MDPH? C'est la Maison départementale des personnes handicapées. Pourquoi en passer par là? Parce que pour obtenir le financement de cette AVS, votre enfant doit d'abord être reconnu «handicapé». En entrant dans la réunion, vous aviez un enfant «en difficulté» – selon les termes de la lettre de convocation – en cours de réunion il est devenu malade – «hyperactif» – en sortant, il est handicapé.

Sur le chemin du retour, vous êtes perplexe, contrarié, le monde a changé autour de vous. Pendant le dîner vous regardez votre enfant autrement, d'abord il n'en mène pas large, et puis il s'agite, il est agaçant comme souvent, mais vous vous demandez si cela en fait un enfant handicapé.

Vous êtes en train de faire l'expérience des récents textes de loi «rénovant l'action sociale et médico-sociale»: des textes qui ont élargi la définition du handicap. Vous racontez tout ça à Monsieur C-aime-pépé, qui vous reçoit depuis cinq semaines maintenant. Il reste *zen*, il trouve que votre enfant utilise bien les séances pour parler de ses soucis et de ce qui l'agite, que vous avez bien fait de venir, qu'il faut du temps, et il vous propose d'écrire un mot à l'école. Alors que la maîtresse semble moins inquiète, le directeur